

FORMATION TUTEUR TRAVAUX PUBLICS



PUBLIC

Managers, Tuteurs, Maîtres d'apprentissage en charge d'accompagner un collaborateur en apprentissage

PRE REQUIS

Aucun

DURÉE

21 heures (3 jours)

EFFECTIF

8-15 participants

OBJECTIFS

*A l'issue de la formation,
le stagiaire sera en capacité de :*

- Connaître l'environnement de l'Apprentissage
- Comprendre précisément le rôle, les missions et responsabilités du Maître d'apprentissage (avant, pendant, après la mission)
- Créer un partenariat gagnant avec le CFA et le Responsable pédagogique
- Adopter les bonnes attitudes de communication et posture du Maître d'apprentissage
- Acquérir et développer les compétences transversales liées à la mission
- Adhérer à l'ordre des tuteurs TP

COUT DE LA FORMATION

A définir

LIEU DE LA FORMATION

CFA BTP Moselle
à Montigny-lès-Metz

SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation

ENCADREMENT

Formateur habilité

ACCESSIBILITE

Accueil des personnes en situation de handicap

CONTACT

Tél : 03 87 63 71 08

Mail : formation.continue@cfabtp-moselle.org

CONTENU

DIAGNOSTIC, ANALYSE DE BESOINS, ACCUEIL

- Diagnostic des connaissances du public sur les principes de la formation par l'apprentissage : cadre réglementaire, cadre financier, missions du Maître d'apprentissage, principes de l'alternance
- Echanges sur les attentes et besoins de chaque participant
- Présentation des objectifs du programme

CADRES REGLEMENTAIRE ET FINANCIER DE L'APPRENTISSAGE

- Législation : le contrat d'apprentissage, les conditions d'accueil de l'apprenti, les engagements de l'employeur, la formation
- Aides financières à l'embauche d'un apprenti

PRINCIPES DE L'ALTERNANCE

- Connaissances de l'environnement de l'apprentissage : triptyque entreprise/ apprenti/centre de formation pour apprentis (CFA)
- Présentation du CFA : rôle et missions, visite de l'établissement, intervention des principaux interlocuteurs, mise en place de partenariat avec le CFA
- Pédagogie de l'alternance, outils d'échanges avec le CFA et l'Apprenti

LES MISSIONS DU TUTEUR - MAITRE D'APPRENTISSAGE

- Le Maître d'apprentissage et sa place dans l'entreprise : un partenariat de confiance.
- Les avantages de la formation par l'apprentissage : pour le Maître d'apprentissage, l'apprenti et l'entreprise
- Le profil du maître d'apprentissage, les compétences requises, les conditions de réussite d'un apprentissage pertinent et motivant, la prise en compte des motivations de la génération Y
- L'élaboration d'un parcours de formation : l'intégration, les besoins de l'apprenti, le déroulement des actions, la mise en place d'une progression pédagogique, la validation des acquis, les bilans d'étape et la stratégie de l'évaluation du tuteur, les différents types d'évaluations
- Le contrôle des acquis
- Les niveaux de performance
- L'évaluation de la méthode d'apprentissage utilisée par le tuteur

ORGANISATION DES ETAPES DE L'APPRENTISSAGE

- Identifier le programme de formation et planifier la progression pédagogique en liaison avec la hiérarchie
- Faire le point sur les apprentissages externes
- Définir les points d'amélioration et optimiser l'apprentissage

COMMENT TRANSMETTRE UNE INFORMATION ?

- La transmission de l'information
- La qualité du fond, contenu et structure
- La qualité de la forme, voix et attitude
- L'éveil de l'intérêt de l'individu
- Le point d'accroche efficace avec son interlocuteur
- Les différents types de questions
- La formulation et reformulation des questions
- Le management d'une équipe,
- Le face-à-face individuel

COMMENT ORGANISER UNE SEQUENCE D'APPRENTISSAGE ?

- Prendre en compte les acquis du tuteur
- La décomposition de la tâche
- Les sources des aléas
- Les incidents critiques
- Les critères d'exigences, de qualité et de rentabilité
- Les règles de sécurité
- Les objectifs d'apprentissage, les méthodes, l'évaluation
- L'organisation du temps personnel

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'étude de cas pratiques

Echange et partage d'expériences entre les participants, interactivité, réflexion de groupe

Intervention de divers acteurs du CFA (Responsable Pédagogique, formateur...)

Positionnements initial et final sous forme de quizz pour mesurer la progression des participants

Visite du Site des formations TP (la Conduite d'Engins)

Conditions d'inscription à l'Ordre des Tuteurs TP

Avoir suivi une formation de 3 jours à l'exercice de la fonction tutorale, agréée par le Conseil de l'Ordre des tuteurs.

Exercer la fonction tutorale suite à cette formation

Avoir reçu une prime de 650 € brut de la part de leur employeur.